

Ouvaton

Société anonyme coopérative à directoire et conseil de surveillance à capital variable
16 bis rue d'Odessa 75014 PARIS
438 168 718 R.C.S. PARIS N° TVA FR 93438168718

Rapport du Conseil de surveillance sur les rapports financier et de gestion relatif à l'exercice 2012

Le directoire de notre Société vous a convoqués à une assemblée générale ordinaire annuelle, ainsi qu'à une assemblée générale extraordinaire conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Coopérative durant l'exercice clos le 31 décembre 2012, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle ses observations sur le rapport de gestion du directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le directoire a communiqué au conseil de surveillance les comptes annuels, et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice. Nous saluons le travail effectué par le directoire tout au long de l'année, tant sur le plan technique qu'administratif, pour maintenir un service de qualité au bénéfice de tous.

Les évolutions de la plateforme notamment en terme de gestion des listes de diffusion nous semblent également aller dans le bon sens d'une administration plus simple de la plaque de base, et viennent achever un chantier, celui d'Ouvadmin, qui avait été entamé il y a bien longtemps déjà.

Cependant, le Conseil de Surveillance s'inquiète de l'érosion continue du nombre de coopérateurs et notamment du nombre de comptes actifs, qui, si elle devait continuer, mettrait en péril de manière irréversible notre structure, et nous priverait de toute marge de manœuvre pour investir dans de nouveaux projets.

Les développements majeurs étant achevés, et Ouvadmin ayant atteint un niveau de fiabilité satisfaisant, il est donc urgent, à notre sens, de simplifier notre architecture, de renégocier nos partenariats, et de baisser nos coûts, pour les ramener à une échelle plus proche de notre activité actuelle.

Les problèmes que nous connaissons ne disparaîtront pas immédiatement, ils nécessiteront des choix audacieux, un travail passionné, et un investissement humain allant au delà des seules instances gestionnaires.

Une grande enquête de satisfaction a été lancée en novembre dernier, et de nombreux coopérateurs ont rappelé leur attachement à leur coopérative, et souvent souligné leur volonté de s'y investir, que ce soit ponctuellement, ou de manière plus formalisée. Il nous appartient de saisir cette chance et de proposer un projet ambitieux visant à offrir un service compétitif, éthique et fiable a même de convaincre de nouveaux usagers.

Nous sommes convaincus qu'avec l'aide du directoire et de nos coopérateurs, 2013 sera l'année du renouveau de notre société, et que d'ici quelques mois de nombreuses étapes auront été franchies.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faite le directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions du ressort de l'assemblée générale ordinaire annuelle, ainsi que les modifications de statut du ressort de l'assemblée générale extraordinaire.

Le 11 avril 2013,

Le président du Conseil de Surveillance
Sébastien Fauconnet